



# FORMATION SECOURISME SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST Formation Initiale



## SECOURISME

Prévention et Secours Civiques PSC1  
Sauveteur Secouriste du Travail SST  
Initiation aux Premiers Secours  
et à l'utilisation d'un Défibrillateur  
Urgences Petite Enfance

## INCENDIE - EVACUATION

Manipulation des Extincteurs  
Evacuation Guide et Serre File  
Equipier Première Intervention Incendie

## HABILITATION ELECTRIQUE

B0 H0 H0V Exécutant  
B0 H0 H0V Chargé de Chantier  
BS BE Interventions Simples  
B1V BR B2V BC BE  
Essais Mesure Vérification  
H1V H2V HC HE Haute Tension

## RISQUES PHYSIQUES

Prévention des Risques liés  
à l'Activité Physique PRAP  
Industrie / Bureau / Commerce  
Sanitaire & Social  
Petite Enfance  
Gestes & Postures  
Conduite / Industrie / Manutention  
Petite Enfance  
PMR Personnes à Mobilité Réduite  
Personnel d'Entretien

## GESTION DES DECHETS

Déchets d'Activité de Soins DASRI  
Déchets Ménagers & Assimilés DMA

## HYGIENE ALIMENTAIRE

Méthode HACCP  
Hygiène Alimentaire en Restauration  
Plan de Maîtrise Sanitaire PMS

## HYGIENE DES SURFACES

Bio Nettoyage en Milieu Médical  
Nettoyage en EHPAD  
Nettoyage des Grandes Surfaces  
Nettoyage des Parties Communes  
Entretien des Résidences  
Organiser un Chantier  
Entretien Remise en Etat des Sols  
Mono Brosse - Auto Laveuse  
Matériels & Produits

## DOCUMENT UNIQUE

Accompagnement à la Réalisation  
Evaluation des Risques  
Vérification et Mise à Jour

## Public concerné :

La formation SST Sauveteur Secouriste du Travail s'adresse à toute personne désirant acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours dans le cadre de son activité professionnelle.

## Objectifs de la formation :

Les sujets développés lors de la formation à la prévention des risques professionnels rendent le Secouriste du Travail plus conscient des conséquences de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif et font ainsi progresser la prévention dans son entreprise, le SST devient ainsi un précieux auxiliaire de prévention.

Le SST sera capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours, protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

## Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre la formation.

## Programme :

### (Détaillé en page 2)

LE SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL

RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTEGER

De « PROTEGER » à « PREVENIR »

EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

De « FAIRE ALERTER » à « INFORMER »

SECOURIR

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

## Moyens et Méthodes pédagogiques :

Diaporama et Film(s), matériels de simulation, mannequins.

Techniques pédagogiques qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.

Exposés, études de cas, apports de connaissance, démonstrations, apprentissages et mises en situation.

## Intervenant :

Formateur en secourisme SST.

## Durée :

2 jours pour un groupe de 4 à 10 personnes

## Evaluation et sanction de la formation :

Evaluation continue formative (présence, réalisation des apprentissages et mises en situation).

Feuille de présence et évaluation de la formation réalisée par les stagiaires sont transmises à l'entreprise.

Un certificat SST est délivré à chaque participant ayant rempli les conditions d'évaluation.



# FORMATION SECOURISME

## SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



### Programme Détaillé

#### SECOURISME

Prévention et Secours Civiques PSC1  
Sauveteur Secouriste du Travail SST

Initiation aux Premiers Secours  
et à l'utilisation d'un Défibrillateur

Urgences Petite Enfance

#### INCENDIE - EVACUATION

Manipulation des Extincteurs

Evacuation Guide et Serre File

Equipier Première Intervention Incendie

#### HABILITATION ELECTRIQUE

B0 H0 H0V Exécutant

B0 H0 H0V Chargé de Chantier

BS BE Interventions Simples

B1V BR B2V BC BE

Essais Mesure Vérification

H1V H2V HC HE Haute Tension

#### RISQUES PHYSIQUES

Prévention des Risques liés  
à l'Activité Physique PRAP  
Industrie / Bureau / Commerce  
Sanitaire & Social  
Petite Enfance

Gestes & Postures  
Conduite / Industrie / Manutention  
Petite Enfance

PMR Personnes à Mobilité Réduite  
Personnel d'Entretien

#### GESTION DES DECHETS

Déchets d'Activité de Soins DASRI

Déchets Ménagers & Assimilés DMA

#### HYGIENE ALIMENTAIRE

Méthode HACCP

Hygiène Alimentaire en Restauration

Plan de Maîtrise Sanitaire PMS

#### HYGIENE DES SURFACES

Bio Nettoyage en Milieu Médical

Nettoyage en EHPAD

Nettoyage des Grandes Surfaces

Nettoyage des Parties Communes

Entretien des Résidences

Organiser un Chantier

Entretien Remise en Etat des Sols

Mono Brosse - Auto Laveuse

Matériels & Produits

#### DOCUMENT UNIQUE

Accompagnement à la Réalisation

Evaluation des Risques

Vérification et Mise à Jour

#### LE SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL

Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.

Intérêt de la prévention des risques professionnels.

Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ? Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise, articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise.

#### RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTEGER

Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger / phénomène dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, dommage, risque ...

Connaître les principes de base de la prévention, rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 230-2 et R 230-1)

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de :

reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.

Identifier les dangers dans la situation concernée, repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.

Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).

Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression. Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels.

Éléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise.

Cas particulier : Protection des populations en cas d'alerte : la sirène

#### De « PROTEGER » à « PREVENIR »

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues, aussi bien en matière de « protection » (intervention sur une situation d'accident du travail) qu'en matière de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles (intervention sur situation de travail), de la part des SST.

Elle doit permettre la translation de la formation à l'action « protéger » vers l'action « prévenir ».

Face à une situation de travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de repérer des dangers dans une situation de travail.

Identifier les dangers dans la situation concernée : mécanique ou de chute de personne ; électrique ; incendie, explosion, thermique ; atmosphère toxique ou irrespirable ; autres, ...Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).

Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies précédemment.

#### EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir. Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

D'organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

#### De « FAIRE ALERTER » à « INFORMER »

Face à une situation de travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

#### SECOURIR

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.

Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

La victime saigne abondamment, la victime présente une plaie qui saigne avec corps étranger, la victime présente un saignement de nez, vomit ou crache du sang, autres saignements.

La victime s'étouffe, la victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux, reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise, les brûlures, la victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements, les plaies, la victime inconsciente, la victime ne respire pas.

#### SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

Risques spécifiques et conduites particulières à tenir.

Le contenu de ce thème et le temps éventuellement nécessaire au-delà des 12 heures sont laissés à l'initiative du médecin du travail.